

DECLARATION DE PERFORMANCES

DoP-FR- Beamix Mortier de Jointoiment Gris-1

1. Code d'identification unique du produit :

Beamix Mortier de Jointoiment Gris

2. Type, lot de production ou numéro de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction comme demandé sous l'Article 11(4) :

Numéro de Batch/lot de production/ date de production/ numéro de série est imprimé sur l'emballage ou sur les documents accompagnants

3. Utilisation(s) intentionnelle(s) du produit de construction, en accordance avec la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu lors de la fabrication :

Mortier de montage industriel d'usage courant (G) pour murs intérieurs et extérieurs, poteaux et cloisons en maçonnerie

4. Nom, nom enregistré ou marque enregistrée et adresse de contact du fabricant comme demandé suite à l'article 11(5) :

Saint-Gobain Weber Beamix B.V.

Hastelweg 161

5652 CJ Eindhoven

Tel : + 31 (0)40-2597911

www.weberbeamix.nl

5. Si applicable, nom et adresse de contact du représentant autorisé pour lequel son mandat couvre les tâches spécifiées dans l'article 12(2) :

Non applicable

6. Système(s) d'évaluation et vérification de la consistance des performances du produit de construction comme établi dans l'Annexe V :

SEVCP système 2+

7. Dans le cas d'une déclaration de performance d'un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

EN 998-2 : 2010

Le CRIC-OCCN laboratoire notifié n°0965 a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type selon le système 2+ et a délivré un certificat de conformité pour usine n°0701 (Eindhoven) et n°0706 (Amsterdam)

8. Dans le cas d'une déclaration de performance d'un produit de construction pour lequel une Attestation Technique Européenne a été émise :

Non applicable

9. Performance déclarée :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	A1	EN 998-2 : 2010
Résistance à la compression	M15	
Adhérence/Résistance initiale au cisaillement	≥0,15N/mm² (valeur tabulée)	
Absorption d'eau	NDP	
Teneur en chlorures	≤ 0,1M. %	
Perméabilité à la vapeur d'eau μ	15/35 (valeur tabulée EN 1745)	
Conductivité thermique	λ10, sec ≤ 0,67 W/(m.K) pour P = 50% λ10, sec ≤ 0,76 W/(m.K) pour P = 90% (valeur tabulée EN 1745)	
Durabilité (résistance au gel/dégel) : basée sur des expériences réelles, avec mise en oeuvre qualifiée, convient pour une application en milieu agressif		

PND = Performance non déterminée

Notes du tableau :

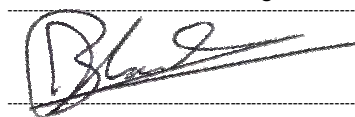
1. Colonne 1 contiendra la liste des caractéristiques essentielles comme déterminé dans les spécifications techniques harmonisées pour l'utilisation intentionnelle ou les utilisations intentionnelles indiquée(s) dans le point 3 ci-dessus,
2. Pour chaque caractéristique essentielle reprise dans la colonne 1 et en accord avec les demandes citées dans l'article 6 du RPC, la colonne 2 contiendra la performance déclarée, exprimée en taux ou classe ou dans une description relative à la caractéristique essentielle correspondante,
3. Pour chaque caractéristique essentielle reprise dans la colonne 1, la colonne 3 contiendra la référence date de la norme harmonisée correspondante et, si relevant, le numéro de référence de la documentation technique spécifique ou appropriée utilisée.

Dans le cas où, conformément aux articles 37 et 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences auxquelles le produit répond :

Non applicable

10. La performance du produit identifié dans les points 1 et 2 est conforme avec la performance déclarée dans le point 9. Cette déclaration de performance est émise sous la seule responsabilité du fabricant identifié dans le point 4. Signé pour et au nom du fabricant par :

Jan Blaakmeer, Manager R&D



(Signature)

Bas Huysmans, Directeur Général



(Signature)

Eindhoven 25/06/2013

Annexes à la DDP en accord avec le RPC Article 6(5) et la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, Article 31 ou Article 33

1. (31) Fiche de données de sécurité (MSDS) : disponible sur www.weber.nl
2. (33) Information sur les substances à risque : Non applicable